



C3 : Conduire un atelier de production apicole



Formation adultes



Formation accessible à tous
publics en situation de handicap

Référente handicap :
Séverine Piroolley
severine.piroolley@educagri.fr

CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référent formation :
Coralie Ormancey
coralie.ormancey@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr

Objectifs :

- ✓ Certifier la capacité C3 du BPREA.

Conditions d'admission et d'inscription :

Public concerné :

- ✓ Demandeur d'emploi qui désire s'insérer dans la filière apicole (installation-salariat)
- ✓ Conjoint d'exploitant qui souhaite s'installer ou s'investir dans l'exploitation
- ✓ Salarié d'autre secteur professionnel qui souhaite se reconverter.

Pour entrer en formation, vous devez :

- ✓ Etre âgé de 18 ans ;
- ✓ Posséder des connaissances en apiculture ;
- ✓ Avoir des connaissances de la réalité du métier d'apiculteur professionnel (stage, travail saisonnier) ;
- ✓ Avoir un projet en lien avec l'apiculture ;
- ✓ Participer à un entretien de motivation ;
- ✓ Savoir travailler en autonomie ;
- ✓ Savoir utiliser un ordinateur pour suivre les modules en ligne ;
- ✓ Signer un contrat de formation.

Délais d'accès à la formation :

- ✓ Inscription tout au long de l'année

Contenu de la formation :

- ✓ Connaissance de l'abeille
- ✓ Conduite sanitaire
- ✓ Production de miel
- ✓ Elevage d'essaims, de reines.

Capacités - compétences :

- ✓ Conduire un système de production.

Modalités d'évaluation & Mode de Validation

- ✓ Evaluation(s) formative(s) pour chaque module de formation
- ✓ Evaluation certificative de la capacité dans le cadre d'un entretien oral devant un jury suite à une expérience pratique professionnelle

Attestation délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Déroulement & Organisation de la Formation

Durée :

- ✓ 250 heures de formation théorique dont 2 sessions de regroupement au CFPPA de Vesoul / Port-sur-Saône :

Semaine 4 : du 19 au 23 janvier 2026

- o Regroupement de janvier : visites d'exploitations apicoles, rencontres avec des apiculteurs professionnels et des partenaires de la filière apicole (vétérinaires, grossistes, coopératives apicoles, etc.).

Semaine 21 : du 18 au 22 mai 2026

- o Regroupement de mai : semaine sur le thème de l'élevage de reines et la production d'essaims, préparation aux entretiens d'évaluation.

- ✓ Activités variées composées d'apport théorique, lecture de documents, exercices et corrections, travaux pratiques, visites d'exploitation, rencontres avec des acteurs de la filière apicole.

- ✓ 105 heures de stage pratique à réaliser chez un apiculteur professionnel

Calendrier :

- ✓ à définir avec le référent formation

Lieu :

- ✓ CFPPA : Lycée Agricole de Vesoul et Exploitation Agricole de Port-Sur-Saône.



C3 : Conduire un atelier de production apicole



Formation adultes



Formation accessible à tous
publics en situation de handicap

Référente handicap :

Séverine Pirolley

severine.pirolley@educagri.fr

CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référent formation :
Coralie Ormancey
coralie.ormancey@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr

Déroulement :

- ✓ Formation à distance sur la plateforme Formanum du CFPPA de Vesoul.

Moyens d'encadrement :

- ✓ Ressources humaines : un coordinateur de formation, un formateur technique assure le suivi de la formation à distance, une formatrice technique en apiculture, des professionnels.
- ✓ Ressources techniques et pédagogiques : CDR, salle de cours, salle informatique, rucher.

Rémunération & Financement

- ✓ Plusieurs sources de financement possibles :
- ✓ Financement personnel
- ✓ Financement autre en fonction de votre statut dont le **CPF** : Contactez-nous.

Poursuites d'études & Métiers préparés

Métiers préparés :

- ✓ Apiculteur

Poursuite d'études :

- ✓ CS apiculture
- ✓ BPREA

Indicateurs de résultats :

